



20 ANS AU COMMISSARIAT

P. 2

FUSION DU 38

P. 4

GLABAIS EN FÊTE

P. 5

LES AMIS DE BOUSVAL ONT 50 ANS

P. 6

NOS CHEVEUX DÉPOLLUENT

P. 8

LE BUDGET PARTICIPATIF ET SA CUISINE BUISSONNIÈRE

P. 11

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 9





LE MOT DU BOURGMESTRE

Depuis un peu plus d'un mois, nous assistons, médusés, à une guerre aux portes de l'Europe jetant des centaines de milliers de civils sur les routes de l'exil.

Comme les autres pays européens, la Belgique ouvre ses portes et accorde une protection et un statut aux réfugiés ukrainiens qui arrivent chez nous. Au niveau local, les communes et CPAS sont sollicités pour accueillir, héberger et aider ces personnes.

A Genappe, plus d'une centaine de familles se sont proposées pour ouvrir leur maison et accueillir des réfugiés chez elles. C'est un bel exemple de générosité et de solidarité qu'elles donnent. Je les en remercie chaleureusement. Grâce à elles, une centaine de personnes, adultes et enfants, sont déjà installés dans notre commune. Plusieurs autres citoyens de Genappe ont contribué à cet élan de solidarité en offrant des meubles, du matériel, des jeux, des vêtements, des vivres pour venir en aide aux familles hébergeuses et aux familles hébergées.

Nous continuons bien sûr de soutenir les uns et les autres en partageant toutes les informations officielles sur les services offerts aux réfugiés, en assurant une aide financière et matérielle aux hébergés via les CPAS, en offrant une insertion dans nos écoles, nos plaines de vacances, nos espaces éducatifs et culturels, Nous remercions aussi les citoyens de Genappe, Ukrainiens d'origine, qui jouent le rôle de traducteurs et facilitent l'accueil et la communication.

L'actualité, aussi pénible soit-elle, n'arrête cependant pas le cours du temps et voilà que, sans nous en rendre compte, le printemps est arrivé !

La nature est en fête et nombreux sont les articles de ce journal qui ont trait à la protection de notre environnement. C'est ainsi qu'on rappelle les bonnes pratiques pour garantir le respect de la biodiversité dans nos jardins.

En matière de lutte contre les inondations, vous verrez que dans notre commune, on n'a pas attendu les dernières inondations du mois de juillet pour prendre des mesures de prévention aux quatre coins de notre territoire. En matière de lutte contre les pollutions de nos cours d'eau, vous allez découvrir un moyen original et inattendu d'absorber les hydrocarbures qui se seraient déversés dans nos rivières.

Le volet citoyen de notre étude sur le cadre territorial éolien touche à sa fin puisque les résultats de la consultation citoyenne seront présentés lors d'une réunion publique dans le courant de ce mois.

Enfin, à propos du temps qui passe, ce mois d'avril est un mois où l'on fête des anniversaires. Je souhaite un excellent anniversaire à l'ASBL Coup de Pouce, active dans le transport des personnes isolées, qui fête cette année ses 20 ans d'existence.

Je souhaite également un excellent anniversaire aux Amis de Bousval qui fêtent cette année leur demi-siècle d'existence au service de la création de liens sociaux et du développement d'activités socio-culturelles à Bousval. Je remercie les bénévoles de ces deux associations qui donnent de leur temps et participent bénévolement à améliorer la qualité de vie pour tous à Genappe.

Gérard Couronné
Bourgmestre



PORTES OUVERTES À LA POLICE

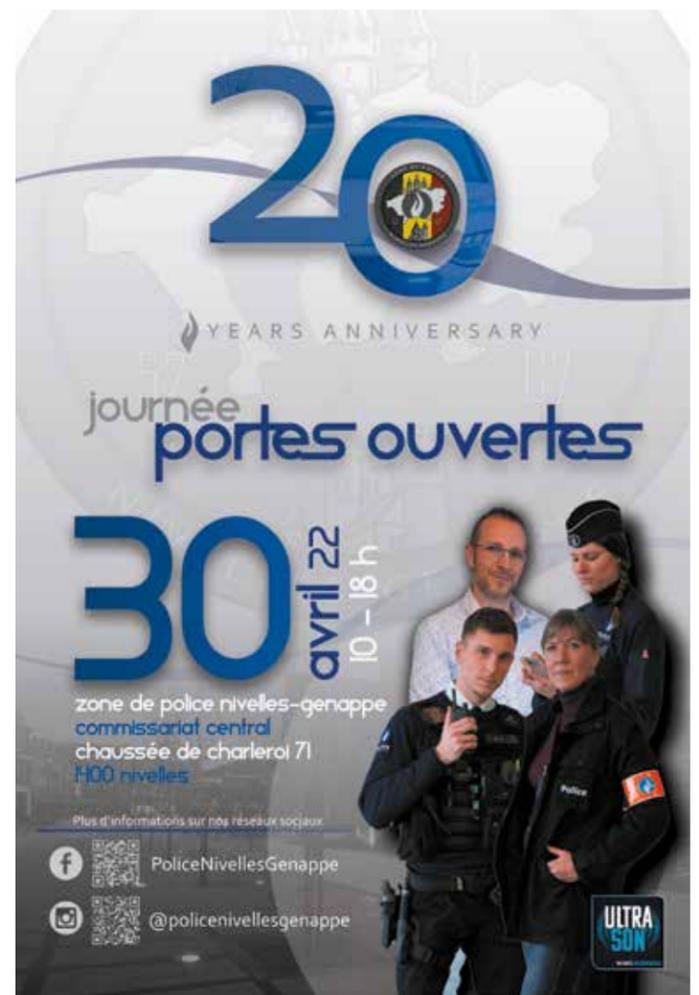
En 2022, notre zone de police fêtera ses 20 années d'existence. Il y a 20 ans, police communale et gendarmerie fusionnaient pour devenir la zone de police Nivelles-Genappe. À cette occasion, nous vous ouvrons les portes de notre commissariat central, à Nivelles, afin de vous montrer l'essentiel de notre travail.

Ce 30 avril, entre 10 et 18h, découvrez nos démonstrations canines, de tir et de maîtrise de la violence, participez à nos conférences sur les violences conjugales, escroqueries et assurances, demandez des conseils en prévention contre les vols à nos agents de quartier, visitez nos stands statiques (véhicules, taxes, douanes et accises, SPA, Cosycats, Un toit pour eux), faites un tour dans la voiture ton-

neau, essayez le crashtest, laissez vos enfants créer leur propre badge, parcourir une piste à vélo ou à trottinette et sauter dans nos châteaux gonflables, immortalisez-vous en uniforme de policier et relaxez-vous autour d'un verre. Un stand spécialement dédié au recrutement à la police et dans notre zone sera également présent. Nous vous attendons nombreux et serons heureux d'offrir des petits cadeaux à vos bambins. Tous à vos agendas ! Le 30 avril, on fait la fête à la Police !

Informations:

Le 30 avril de 10 à 18h au Commissariat central, Chaussée de Charleroi, 71 – 1400 Nivelles
Plus d'infos sur la page Facebook : Zone de police Nivelles-Genappe



ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis le début de la guerre en Ukraine, la Belgique s'organise au niveau des différentes instances.

Que fait la Ville de Genappe ?

C'est au niveau communal que l'accueil se structure tel que spécifié par le Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration.

Concrètement, nous avons lancé un appel aux volontaires, ce qui nous a permis de recenser, les hébergeurs et les logements destinés à accueillir des réfugiés. Jusqu'à présent, nous avons une centaine de familles volontaires. Un formulaire en ligne a été créé afin de faciliter le processus et d'avoir les informations nécessaires pour le suivi.

La liste n'est pas figée, au contraire elle évolue de jour en jour.

Il est donc toujours possible de

s'y ajouter en complétant ce formulaire.

Le Gouvernement fédéral, nous demande également d'intégrer ces informations dans un portail utilisé par Fedasil, Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'Asile, afin qu'ils puissent connaître l'offre d'hébergements sur notre territoire.

Début mars, nous avions déjà reçu plusieurs demandes et relogé une 20ème de personnes. Le 29 mars, un car est arrivé à l'Espace 2000. Les réfugiés étaient attendus par des hébergeurs volontaires. Encore merci à eux !

Ces demandes nous arrivent, bien souvent, dans l'urgence et nous avons rarement des informations sur le nombre et la composition

de la famille. Nous appelons les hébergeurs volontaires dans l'urgence pour un besoin immédiat. Ensuite, nous proposons une rencontre entre les familles que nous mettons en contact avec un traducteur pour faciliter les échanges.

Outre l'hébergement de nombreuses questions se posent concernant l'accueil de ces personnes, leur situation légale, l'accès aux soins médicaux, à l'aide sociale, à l'accueil dans nos écoles...

La situation évolue quotidiennement, les consignes des autorités supérieures aussi. Nous nous efforçons de vous informer de façon la plus complète possible et notre site est mis à jour régulièrement, N'hésitez pas à le consulter.

GOUPE PS

A Genappe, nos noms de rues sont soit masculins, mettant en avant un résistant, un déporté, une personnalité incontournable... ou des lieux dits et anciens bâtiments... ou encore des noms d'arbres et de fleurs. Pourquoi ne changerions-nous pas dans notre commune cette dernière catégorie par des noms de femmes historiquement reconnues elles aussi ? En Belgique, moins de 3% des rues portent le nom d'une femme ! Pourtant elles ont fait tout autant partie de l'histoire.

A Genappe, connaissez-vous Madame Solange Mignolet-Denis, cette dame de notre commune qui a été décorée ?

Et si nous mettions son histoire à l'honneur ?

Une proposition concrète du groupe PS au conseil communal



PLUS D'INFOS SUR NOTRE FACEBOOK
@VILLEDEGENAPPE



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Eté solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 29/03/2022

Affaires générales :

- Approbation du tarif pour la participation au voyage organisé par la commission seniors le 3 mai à Pairi Daiza : 26 € pour l'entrée au parc et le trajet en car ou 30 € avec un voyage en petit train dans le parc en plus.
- Approbation du tarif pour la participation à l'activité culturelle organisée par la commission seniors les 23 et 24 avril à la salle de Loupoigne : 10 € le samedi (pièce de théâtre et cabaret) et 5 € le dimanche (pièce de théâtre et animation musicale).
- Le Conseil communal a donné un avis favorable à la zone de police pour l'utilisation d'une caméra ANPR fixe placée sur une remorque mobile.
- Approbation du rapport d'activités et le rapport financier du Plan de cohésion sociale pour l'année 2021.
- Approbation de la convention qui lie la Ville à l'ASBL CAPE concernant la coordination et l'animation lors des plaines de vacances.
- Approbation de la modification du règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances qui intègre les nouveaux tarifs des garderies lors des plaines de vacances.
- Approbation de la nouvelle composition du conseil de participation dans les écoles communales.
- Le conseil communal a désigné ses représentants dans la nouvelle structure du 38, regroupant le centre culturel, l'atelier des lés'arts, la maison des jeunes et le relais des visiteurs.

Environnement :

- Approbation du plan Wallonie cyclable tel que modifié après l'avis des services de la Région Wallonne, pour un montant d'1.087.000 € reprenant des aménagements favorisant la mobilité cyclable au chemin Colau Pirette, à la rue E. Marcq, à la rue Pont Spilet et avenue de la Motte et à la rue Godefroid de Bouillon.

Transition :

- Prise de connaissance de l'évaluation à mi-mandat du Programme stratégique transversal (PST).
- Approbation de l'achat de 8 parts dans la coopérative Greendyle pour un montant total de 2.000 €.

Finances :

- Le conseil communal a pris acte de l'approbation par les autorités de tutelle de la 3ème modification budgétaire du budget 2021.

Ressources humaines :

- Le conseil communal a pris acte de l'approbation par les autorités de tutelle de la modification du statut administratif pour y intégrer les nouvelles dispositions sur le congé parental et congé de deuil.
- Le conseil communal a pris acte de l'approbation par les autorités de tutelle de la coordination du statut pécuniaire.
- Le conseil communal a confirmé sa volonté de poursuivre l'assurance de 2ème pilier de pension du personnel contractuel pour 2022 et les années suivantes via un nouveau marché de service du SPF Pensions.

Urbanisme :

- Le conseil communal a pris acte du rapport d'activité du conseiller en aménagement du territoire pour l'année 2021.
- Le conseil communal a donné un avis défavorable à une modification de voirie dans le cas d'un permis d'urbanisme sur un terrain situé à la rue Joseph Berger.
- Le conseil communal a approuvé une convention avec ORES portant sur une servitude de passage des câbles du gestionnaire de réseau.

JOURNÉE DÉTENTE POUR NOS SENIORS

Dans le cadre de ses activités, la Commission Seniors organise une journée à Pairi Daiza. Pour y participer ? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après. Toutes les mesures sanitaires seront respectées, la désinfection du car sera faite, à ce jour le port du masque est toujours obligatoire dans le car.

geurs aux arrêts suivants :

- 8h00 : Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles, face à la Place Mercury)
- 8h05 : Genappe Centre (Rue de Bruxelles face à la banque ING)
- 8h10: Ways (Dynamic Moto)
- 8h25: Bousval (Salle Gossiaux)
- 8h30: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h40 : Loupoigne, (Carrefour route d'Houtain)
- 8h45 : Houtain-le-Val (parking

face boulangerie)

- 10h : Arrivée au parc – Journée libre
- 17h : Départ de Pairi Daiza
- 18h : retour à Genappe

Bulletin d'inscription à remettre au avant le 19 avril 2022

Réservation indispensable à l'accueil de l'Hôtel de Ville 067/79.42.01, du lundi au vendredi de 9h à 16h (jeudi jusque 19h)

Journée libre à « Pairi Daiza »
Trajet en car, le mardi 3 mai 2022
L'autocar embarquera les voya-

Voyage à Pairi Daiza - Inscrivez-vous avant le 19 avril 2022

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél. :/..... Lieu d'embarquement :
Nombre de participant(s) :

- Je participe au voyage à Pairi Daiza le mardi 18 mai 2021 et je m'engage à payer la somme de :
- 26 € pour la visite simple
 - 30 € pour la visite en train à vapeur

Paiement uniquement en Bancontact à l'inscription. En cas de désistement, la somme versée n'est pas remboursée.



UN SITE COMMUN POUR LE 38 !

La fusion officielle du Centre culturel, de la Maison des jeunes, des Ateliers du Léz'arts et du Relais du visiteur en une structure unique (le 38) est en bonne voie ! Aussi, pour harmoniser notre communication et vous faciliter la vie, nous avons créé un tout nouveau site : www.le38.be sur

lequel vous pourrez trouver (dans la rubrique agenda) tout le programme du 38. Soit des idées d'activités culturelles et artistiques, liées à la jeunesse et au patrimoine, regroupées en un seul endroit. De quoi agré- menter vos soirées et vos week- ends !



"LE PEUPLE LOUP", UN FILM D'AVENTURE À VOIR EN FAMILLE

Pour profiter en famille des derniers instants des vacances de printemps, nous vous proposons une matinée cinéma. Samedi 16 avril, voyageons ensemble en Irlande, au temps des superstitions et de la magie, avec le « Le Peuple loup » de Tomm Moore. Un film à découvrir dès 6 ans.

À l'issue de la projection, nous vous dévoilerons les secrets de fabrication des dessins animés !

L'histoire

L'histoire du Peuple loup se passe au XVIIe siècle. On y découvre Robyn Foodfellow,

une petite fille orpheline de mère, dont le père est au service du Lord Protecteur d'une cité médiévale. Un jour, celui-ci demande au père de Robyn de traquer les loups, nombreux dans la forêt voisine. La petite Robyn veut l'aider, lui prouver qu'elle est, elle aussi, une grande chasseuse et elle quitte la ville, même si elle n'a pas le droit. Dans la forêt, elle va avoir accès à des choses insoupçonnables...

Film d'animation présentant plusieurs degrés de lecture, « Le Peuple loup » rappelle les

rapports de force liés au colonialisme, entre Anglais et Irlandais. Il aborde un thème très actuel, qui est celui de l'écologie et en particulier la volonté de contrôler, de dominer la nature.

Informations :

"Le Peuple loup" de Tomm Moore (dès 6 ans)
Drame, Irlande, France, Luxembourg, Angleterre 2020, 1h43
Le samedi 16 avril de 10h à 12h - au 38, Carrefour culturel. 3€.
Réservation indispensable à reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27



LE RETOUR DES NUITS ZÉBRÉES

En 2022, nous continuons à croiser les disciplines pour vous proposer des spectacles inédits dans des lieux originaux !

En avril, direction l'église située sur la place de Genappe centre pour la seconde édition des Nuits Zébrées.

dra Nazé et les étonnantes projections vidéo d'Antoine De Schuyter, vidéaste, motion designer et graphic designer. Un moment suspendu dans un endroit insolite...

Informations :

Les Nuits zébrées#2
Jeudi 21 avril à 20h dans l'église de Genappe centre (Grand place), 5€.
Réservation : reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27



"PRIDE" AU CINÉ-CLUB

Dynamique impulsée par le Centre culturel et le Monty en partenariat avec des citoyens de Genappe, les ciné-clubs sont des moments cinémas suivis de rencontres. En mai, nous vous proposons le film « Pride » de Matthew Warchus, la chronique de deux mouvements sociaux qui se rencontrent pour unir leurs voix.

ter de l'argent pour venir en aide aux familles des mineurs. Ainsi débute l'histoire extraordinaire de deux communautés que tout oppose qui s'unissent pour défendre la même cause.

Une discussion sera proposée à la suite de la projection.

Informations :

"Pride" de Matthew Warchus
Comédie, Angleterre, 2014, 1h57.
Jeudi 12 mai
À 20h au Monty, 5€.
Réservation : reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27

L'histoire
Été 1984. Alors que Margaret Thatcher est au pouvoir, le Syndicat National des Mineurs vote la grève. Lors de leur marche à Londres, un groupe d'activistes gay et lesbien décide de récol-



DES QR CODES DANS LA VILLE POUR DÉCOUVRIR LA POÉSIE

Peut-être avez-vous remarqué l'apparition récente de QR codes dissimulés dans la centre-ville ? Ils sont le fruit d'un projet réalisé par l'école NESPA et le 38, Carrefour culturel.

Ces partenaires se sont associés afin de vous proposer une ballade poétique à travers les rues

de Genappe, à la découverte de poèmes, de slam, de limericks inventés ou lus, enregistrés en français, en néerlandais, en anglais et en latin.

Si vous êtes curieux de découvrir la promenade, une carte vous attend au 38, Relais du visiteur. Vous

pourrez y repérer les QR Code qui parsèment Genappe. Ces codes vous renverront vers les lectures des élèves de Nespa. L'occasion de jeter un regard nouveau sur la poésie !

Dans le cadre de l'appel à projets « Le livre tout proche » de la Province du Brabant wallon.



TOM-TOIT
TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



LA MJ PLONGE DANS UN GRAND PROJET

Depuis ses débuts, la Maison de jeunes a pris pour habitude de mener de grands projets collectifs se clôturant parfois par des voyages à l'étranger.

En 2017, les jeunes créaient leur marionnette et découvraient le théâtre d'objet durant toute l'année pour finalement partir au Québec en tant que bénévoles sur un festival international de marionnettes.

En 2019, ils développaient un outil de sensibilisation aux droits des femmes en utilisant la danse pour finalement aller rencontrer des danseurs et des associations de protection des femmes à New York.

Cette année, c'est sur la plongée sous-marine et sur la pollution de l'eau que se penche la Maison de jeunes.

Durant le premier semestre 2022, un groupe d'une dizaine d'ados apprendront les bases de la plongée en piscine, rencontreront des plongeurs professionnels et seront sensibilisés à la préservation des milieux aquatiques. Cet été, ils devraient clôturer ce projet par un voyage en Egypte et mettre à profit leurs nouvelles compétences en plongée pour participer à la protection des milieux marins.

Félicitations à eux !

LES LÉZ'ARTS S'EXPOSENT EN MAI !

Cette année encore, venez découvrir les travaux les plus sages et les plus fous de tous les participants de nos ateliers... et bien plus encore !

Chaque année, nous prenons un plaisir énorme à agencer les travaux de chacun pour attiser votre curiosité, pour vous étonner et peut-être, vous éblouir. Des plus jeunes de 4 ans aux plus dinosaures, tous ont cherché, dépassé leur timidité ou leurs limites et exprimé leurs ressentis en créant... Et pour chacun, nous avons ouvert une place dans cette exposition et que nous sommes impatients de vous faire découvrir.

Le thème qui a guidé nos ateliers depuis septembre est « Territoire » : nos territoires visuels bien sûr, c'est-à-dire ceux que l'on parcourt, ceux de nos souvenirs, ceux qui éveillent notre sentiment d'appartenance, mais aussi nos territoires

intimes, physiques, nos territoires rêvés. S'il semble simple, ce thème était un vrai défi. Nous sommes fiers de vous présenter ce qu'il a éveillé chez chacun.

Bienvenue donc le week-end des 20, 21 et 22 mai, pour découvrir ce nouveau cru créatif et une série d'activités gratuites accompagnant l'exposition. Au menu : des ateliers créatifs pour tous, notre bar local, petite restauration et autres surprises...

Restés connectés, le programme arrivera d'ici peu sur notre site et notre page Facebook. Au plaisir de vous dévoiler ce nouveau cru 2022 !

Informations :
Exposition : Les 20, 21 et 22 mai au 38 Rue de Bruxelles - Genappe
www.lesateliersdulezarts.be
cec@le38.be - 0488/89.93.78



Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien



Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



UNE ROLLER PARADE DANS LES RUES DE GENAPPE

Dimanche 1er mai, dépoussiérez vos rollers, chaises roulantes, vélos ou skateboards et rejoignez-nous à la rue de la station pour un tour sportif et musical dans la cité du Lothier ! Que vous soyez débutant, amateur ou professionnel, « Tous à Roulettes » est une fête qui s'adresse à tout le monde. Les personnes à mobilité réduite qui souhaitent bénéficier d'un matériel adapté, peuvent contacter les équipes du 38.

Le programme

- 13h : Ouverture du site
- 13h - 15h : Initiation aux rollers

(Possibilité de louer un équipement : Rollers + protections)

Atelier "Pimp my ride"

Initiation au portage en joëlette assuré par l'asbl Extra Muros

Démo Cyclo Danse par l'asbl Club Jam Cyclodanse LLN
Bar & barbecue

- 15h : Départ de la Parade. Nous prévoyons deux parcours : un de 3 kilomètres, accessible aux chaises roulantes électriques et un autre de 8 à 10 kilomètres. Les deux parcours dé-

marrent ensemble et font une pause au 38 pour un arrêt festif. Ensuite, les parcours se séparent avant de se retrouver au Balodrome pour le grand final.

- 16h-17h : Concours de JUMP + DJ set
L'événement sera animé par la radio ULTRASON.

Informations :

Centre culturel : 067/77 16 27
Gratuit

Attention, pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de faire la parade à pied.

UN PARCOURS D'ARTISTES

Du 4 au 6 juin 2022, près d'une trentaine d'artistes peintres, illustrateurs, sculpteurs, graveurs et céramistes exposeront leurs créations lors de « Glabais en fête ».

Une balade artistique à travers les jardins et maisons qui sera ponctuée d'activités familiales. Nous vous dévoilerons les contours de la programmation dans la prochaine édition de ce journal, mais mettez d'ores et déjà une croix dans vos agendas !

UN SPECTACLE GRATUIT DANS LES RUES

Du 4 au 6 juin, Glabais sera en fête, lors du parcours artistique bisannuel qui animera les rues du village. À cette occasion, le lundi 6 (jour de Pentecôte) nous vous proposons de découvrir « Michel, 2 fois » de la Compagnie des Bonimenteurs, un spectacle de rue déambulatoire... Où vous devrez faire un choix crucial !

Deux représentations à 14h30 et 16h30

Fable moderne où le spectateur est confronté aux choix existentiels du personnage principal, ce spectacle itinérant laisse derrière lui des fresques imprimées, collées sur les murs de l'espace urbain, témoins persistants de son passage...

"Dans les villes de nos vies, où sont les intimités, les chemins de traverse, les cachettes et les raccourcis ?

Qu'est-ce que l'on sait de l'intimité de ceux qui n'intéressent personne ?

Est-ce qu'on a le droit de faire partie d'une histoire quand on appartient à l'immense majorité de la population qui n'a rien de remarquable ?

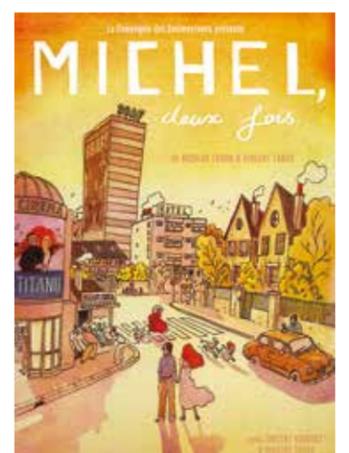
Que décidons-nous vraiment ?

La réponse vous attend le 6 juin à Glabais !

Informations :

« Michel, 2 fois » de la Compagnie des bonimenteurs
Gratuit, rendez-vous à la salle communale, un peu avant l'heure du départ. Les réservations sont

indispensables : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be
Attention, le nombre de participants est limité.





UNE STATUE OFFERTE AU PROJET « ADOPTE TON PATRIMOINE »

Cette statue en bois appartenant au Bousvalien Philippe Verbruggen a été récemment offerte au projet « Adopte ton patrimoine ! Pour rappel, le projet consiste à élire un patrimoine coup de cœur et, avec l'aide du 38, Relais du visiteur, à lui refaire une beauté.

Philippe Verbruggen nous raconte : « En 1940, cette statue a été achetée par ma Grand-Mère, Sidonie Robberechts, à un men-

diant qui était précédemment sculpteur et qui l'aurait sculptée de ses mains avec des outils rudimentaires, puisqu'il était à la rue. C'est tout ce que j'en sais. Nous habitons Bousval depuis deux ans et je souhaitais que cette Vierge trouve une place de choix dans une chapelle de ma commune. » ;

Merci à lui pour son don généreux qui trouvera bientôt une belle place dans l'entité !



TROIS MONUMENTS ONT BESOIN DE VOUS !

C'est par un beau dimanche ensoleillé que waysiens et genappiens se sont donnés rendez-vous pour le lancement du projet « ADOPTE TON PATRIMOINE ! ».

Trente citoyens se sont laissés tenter par une balade animée par le Cercle d'histoire de Genappe et Arnaud Fontaine, tailleur de pierre spécialisé dans la restauration du patrimoine. A l'issue de cette balade, trois patrimoines ont besoin d'aide !

Monument Duhesme

Ce monument a été construit en 1826, soit 11 ans après la mort du Général Duhesme, blessé mortellement le 18 juin 1815 à Plancenoit. C'est aujourd'hui, une des seules tombes des évènements de 1815.



Chapelle Notre-Dame de Bon Secours

Construite au milieu du 19e siècle, cette chapelle située à l'entrée du village appartenait à la Ferme de la Marnière. Elle est dotée d'un encadrement de porte provenant très certainement de l'Abbaye de Villers.



Chapelle des douze apôtres

Cette chapelle a été construite en 1855, peu de temps après la construction de la ligne de chemin de fer. En 1895, elle est redédiée à Marie protectrice des voyageurs après un déraillement de train.



Envie de prêter main forte lors d'un chantier participatif ?

Prenez-contact avec le pôle du patrimoine du 38 ! info@relaisduvisiteur.be - 067/77.23.43



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

Aujourd'hui nous consommons une grande quantité d'énergie pour le chauffage, l'éclairage, l'eau chaude, les électroménagers...

Venez apprendre à réduire votre consommation d'énergie, vos factures et vos émissions de CO2 sans perte de confort et sans gros investissement ! Cette formation complètement gratuite sera donnée par l'expert Jonas Moerman de l'ASBL Ecoconso.

Elle traitera des comportements journaliers et est ouverte à tout le monde. Car de-

main matin nous n'aurons pas tous une maison passive avec des panneaux solaires et une voiture électrique, autant optimiser l'utilisation des appareils et équipements dont nous disposons actuellement !

À l'issue de cette formation, vous visualiserez ce qu'est un kWh ainsi que son prix, vous comprendrez votre consommation d'énergie (chauffage et l'électricité), vous identifierez de nouvelles habitudes pour réduire votre facture d'énergie. Vous pourrez évaluer par vous-mêmes les économies fi-

nancières atteintes par l'adoption de bonnes pratiques dans leur quotidien.

Informations : Économiser l'énergie au quotidien

Le samedi 7 mai de 9h30 à 12h au Monty à Genappe.

Si vous avez envie de participer, n'hésitez plus et inscrivez en envoyant un mail à l'adresse suivante : info@altercoop.be Si vous désirez en savoir davantage sur la formation et la coopérative, rendez-vous sur la page internet : www.altercoop.be

LES AMIS DE BOUSVAL ONT 50 ANS !

Le 1er mai prochain, à 16h00, en l'église St-Barthélemy de Bousval, dans le cadre du 50ème anniversaire de l'association « Les Amis de Bousval », aura lieu un concert qui réunira quatre jeunes solistes du violon et du violoncelle.

Ce concert est le fruit de la collaboration entre l'association culturelle bousvalienne et la Fondation d'utilité publique Baron Arthur Grumiaux. L'objet social de cette fondation est de perpétuer le nom du grand violoniste belge en soutenant de jeunes musiciens.

Trois de ces artistes de très grand talent ont en commun de se préparer aux plus grands concours internationaux qui auront lieu au mois de mai prochain.

Victorine MEURICE, 12 ans, prépare le concours pour jeunes violonistes Joseph Micka en Tchèque. Elle interprétera la pièce virtuose « Introduction et Tarentelle » de Pablo de Sarasate.

Ensuite, en préparation du Concours Reine Elisabeth qui commence début mai, nous écouterons la violoncelliste Stéphanie HUANG, la seule candidate belge retenue par

le jury, qui se produira dans le redoutable concerto en ré mineur de Haydn.

En préparation au concours Sibelius à Helsinki, la violoniste Pauline VAN DER REST, 17 ans, jouera le célèbre concerto pour violon de Sibelius.

En ouverture de programme, nous aurons le grand plaisir d'écouter la jeune violoncelliste genappeoise, Lana DOMBRET, 9 ans, dans le Nocturne de Tchaïkovski.

Les quatre solistes seront accompagnées par les musiciens professionnels de l'Orchestre de la Fondation Baron Arthur Grumiaux placés sous la direction de Luc DEWEZ.

De toute évidence, un grand événement culturel à ne pas manquer !

Informations :

Le 1er mai 2022, à 16h00, en l'église St-Barthélemy de Bousval

Prix des entrées : 15 € Les prix sont identiques à l'entrée ou en réservation

Moins de 12 ans : gratuit, de 12 à 25 ans et plus de 65 : 10 € Réservations au 0479/22.22.90 ou 0474/23.05.17 ou adbousval@gmail.com BE69 0680 3974 6078

50
Anniversaire

Eglise St-Barthélemy Bousval
Le 1er mai 2022
à 16h00

CONCERT

L'Orchestre de la Fondation
Baron Arthur Grumiaux
Direction Luc Dewez

Victorine Meurice
Introduction & Tarentelle
Pablo DE SARASATE

Stéphanie Huang
Concerto n°2 en ré majeur
Joseph HAYDN

Lana Dombret
Nocturne
Piotr Ilich TCHAIKOVSKI

Pauline van der Rest
Concerto en ré mineur op. 47
Jean SIBELIUS

Prix des places : 15€ - Prix identique à l'entrée ou sur réservation
Moins de 12 ans : gratuit - De 12 à 25 ans et plus de 65 ans : 10€
Réservations : adbousval@gmail.com - Paiement sur BE69 0680 3974 6078 des amis de Bousval
Tel de 17 à 21h : 0479 22 22 90 et 0474 23 05 17

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33



LE PRINTEMPS ET LA BIODIVERSITÉ : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Au printemps, la nature, les plantations et la petite faune reprennent vie dans nos jardins. A cet effet, nous voudrions vous rappeler quelques règles en vigueur pour vivre en harmonie et surtout préserver notre biodiversité.

Au début du printemps, les oiseaux commencent à faire leur nid. Si vous taillez les haies et arbres à cette période, vous risquez d'endommager les nids avec les dégâts importants que cela peut avoir pour l'espèce en matière de reproduction et donc de survie de l'espèce.

Respectez la période de nidification qui s'étend du 1er avril au 31 juillet et ne taillons pas nos arbres et nos haies durant ce laps de temps.

Parmi la petite faune à préserver, il y a également le hérisson et les batraciens. Avec le retour du beau temps, les pelouses reprennent aussi vigueur et les tondeuses sont de sortie. Il faut savoir que les robots tondeuses peuvent aussi faire des dégâts. Prenons l'exemple des hérissons qui

terminent leur hibernation et partent « à la chasse » afin de se nourrir. Habités de nos pelouses, certains sortent blessés d'une rencontre malheureuse avec le robot-tondeuse. Pensez à régler nos appareils de façon qu'ils ne fonctionnent qu'entre 9h et 18h.

Par ailleurs, vous pouvez aussi agir en offrant des gîtes simples et faciles à cette petite faune. Installer des nichoirs dans vos jardins pour abriter tous ces oiseaux qui peuplent notre territoire. Planter du lierre, cette plante grimpante soi-disant envahissante s'avère essentiel car de nombreux oiseaux et insectes y élisent domicile en se nourrissant des parasites ou des baies de l'arbuste.

Si votre terrain le permet, vous pouvez installer un point d'eau dans un coin de votre jardin pour étancher la soif et les besoins de certains petits animaux. N'hésitez pas à placer des hôtels à insectes ou des tas de bois/pierre qui permettront d'accueillir une biodiversité dans votre jardin.

EN AVRIL ET MAI AU MONTY



MONTY't ATELIER le retour !
Le samedi 23 avril, de 10h à 18h

Deuxième édition du marché des Artisans locaux et démonstration de savoir-faire Ils seront une petite vingtaine d'artisans locaux, à manier les éléments entre les murs du Monty : métal, terre, textiles, papiers, bois et matériaux de récup... Vous pourrez avec eux participer à différents ateliers de création, flâner au gré de leurs réalisations, acheter des pièces originales... Petite restauration sur place. Bar aux bières locales. Entrée libre

Renseignements :
julie.bodenghien@hotmail.com



Atelier Pain au Levain
Le dimanche 24 avril 2022 à 9h30
Fin de la journée (après la cuisson) vers 16h30,
Réservations : reservation@le-monty.be , 15 € par personne
L'atelier se déroulera chez Alain Françoise à Noirhat
Huit participants

Qu'est-ce que le levain ?
Vous rêvez de faire votre pain au levain mais ne savez pas trop comment vous y prendre ?
Pourquoi et en quoi le pain au levain est-il meilleur pour la santé ?
Quel levain, comment le démarrer, comment le conserver, le rafraîchir ?
Farine ; que choisir ?
Gluten, ce mal aimé ; de quoi parle-t-on ?
Echanges d'expériences

Toute une journée de formation comportant des sessions théoriques et pratiques. Chacun apprendra les gestes ; vous aurez les mains dans la pâte !
Les étapes de fabrication du pain au levain (frasage, pétrissage, détente, rabattage, pointage, bouillage, apprêt, cuisson)
Si le temps le permet, nous serons partiellement au jardin pour les pauses et sessions de discussion. Veuillez à apporter votre pique-nique et boissons.
N'hésitez pas à préparer l'une ou l'autre de vos spécialités que nous pourrions faire découvrir aux autres participants. Il y aura du pain et de l'eau à disposition, ainsi que du thé, de la tisane et du café.
En fin de journée, vous repartirez avec le pain que vous aurez préparé depuis le matin.
Vous recevrez 50 gr de levain qu'il vous appartiendra de conserver (veillez à apporter un petit récipient avec couvercle), un fascicule reprenant les étapes de fabrication du pain.

Cette journée d'échange et de transmission permettra aussi d'apprendre à nous connaître et à notre tour tenter de transmettre ces belles pratiques.
Atelier organisé par le groupe Permaculture à Genappe et le Monty.



Comment manger les pissenlits ?

Dimanche 1er mai à 11h au Monty
Table de discussion et dégustation avec Inna Vatsolaki



Le Bal du Muguet
Dimanche 1er mai, à partir de 15h
Ouvert à tous et toutes, de 9 à 99 ans, voire plus !
Gratuit

Un bal tout spécialement imaginé et rêvé par Nicky, notre bénévole en or...

Sur un air de musette, sur une valse endiablée, sur une chanson d'amour de Frédéric François ou de Sacha Distel, voire sur un morceau des sixties, venez danser au MONTY et fêter avec nous l'arrivée du printemps, du muguet, et la fête du Travail !



Brunch et troc



Brunch Irlandais et Grand Troc de plants et de graines

Dimanche 8 mai de 10h à 16h
Signalez-nous votre envie de participer et réservez pour le brunch auprès de : reservation@le-monty.be Informations : Michèle Demesmaecker - 0486/23.05.45

Vous rêvez de voir rougir une tomate ? De manger VOS légumes ? D'offrir un bouquet de cosmos que vous avez vu grandir ? Dans chaque jardin, il y a des choses à partager, des graines, des pousses, des semis en surplus...
APPEL lancé aux jardiniers de tout poil... Nous vous proposons de venir donner, échanger, recevoir... des graines, des légumes ou des

conseils.
Profitez de l'occasion pour déguster un appétissant brunch irlandais ou végétarien servi entre 10h et 15h. Tarif : 12€
Organisé par le groupe Permaculture à Genappe et le MONTY.



Concert Cédric GERVY
Samedi 14 mai à 20h30
Prix en conscience 10, 15 ou 20€

Chansons humoristiques – tout public
Cédric Gervy a développé une attitude de scène, entre théâtre et personnage rock déjanté, qui lui confère un statut "à part" dans la chanson francophone. Son univers contient autant de morceaux humoristiques que de morceaux plus sérieux. Certains sont à la frontière de ces deux pôles. Cet artiste a la particularité de manier admirablement les jeux de mots dans la plupart de ses chansons, quel qu'en soit le thème.

Les mares
Dimanche 15 mai à 11h au Monty
Table de discussion



Atelier bâtons de fumigation
Dimanche 22 mai de 11h à 12h30 au MONTY
Réservations : reservation@le-monty.be Tarif : 10 €/pers

Réaliser des bâtons de fumigation avec des plantes locales par Virginie Bertimes de "Sacrees Végétales"
La fumigation des plantes est une tradition qui accompagne toutes les cultures depuis toujours. Découvrons ensemble cette pratique et voyons ce qu'elle peut nous apporter au quotidien. Certains connaissent le Palo santo ou la Sauge Blanche qui viennent de bien loin. Pourtant, nous avons, nous aussi, des plantes révélant d'incroyables vertus !
L'idée est de repartir avec un bâton de fumigation réalisé ensemble et l'envie d'en faire plein d'autres chez soi !
Atelier organisé par le groupe Permaculture à Genappe et le Monty.



Atelier
Le dimanche 29 mai
Construction de bacs de cultures avec Benoit Chantrenne

CEDIMMO REAL ESTATE

Votre agence immobilière proche de vous !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

Votre Courtier
Votre meilleure Assurance



DES CHEVEUX CONTRE LES HYDROCARBURES

Récolter des cheveux pour lutter contre les pollutions aux hydrocarbures dans nos cours d'eau. La Ville soutient ses coiffeurs dans un projet pas comme les autres.

Dans un souci d'économie circulaire, et dans la continuité du projet zéro déchet qui a débuté en 2018, la Ville de Genappe désire s'inscrire dans le projet Hair Recycle porté par l'association Dung Dung.

L'économie circulaire, par opposition à l'économie linéaire, est une économie où les produits conservent leur valeur le plus longtemps possible. Ainsi, l'utilisation des ressources est limitée et les déchets sont réutilisés autant que possible.

Le projet Hair Recycle a pour mission de récolter les cheveux dans les salons de coiffure afin de les utiliser à des fins de dépollution ou comme bio composite dans la fabrication par exemple de sac de recyclage.

Il a vu le jour il y a un peu plus d'un an et est géré par 7 bénévoles. Il compte déjà 400 salons de coiffure adhérents sur la Belgique et quelques salons aux Pays-Bas. Pour plus d'informations sur le projet consulter le site : <https://hairrecycle.be/fr/accueil/>.

Le saviez-vous ? Les cheveux sont des matériaux très résistants et utiles dans de nombreux domaines. Ils possèdent des capacités lipophiles, c'est-à-

dire qu'ils captent et retiennent les huiles. Ils peuvent dès lors être utilisés comme dépolluant lors de contamination des cours d'eau par des hydrocarbures.

En fait, les cheveux vont capter les huiles des hydrocarbures et les retenir ce qui va nettoyer l'eau polluée. Ils peuvent absorber jusqu'à 8 fois leur poids. Autrement dit, un kilo de cheveux peut absorber jusqu'à 8 litres d'hydrocarbures. Une fois les cheveux récoltés, l'association a créé un partenariat avec une entreprise de travail adapté belge afin de concevoir des boudins en nylon remplis de cheveux coupés. Cette technique a déjà fait ses preuves lors de marée noire dans les océans et l'association Dung Dung, en collaboration avec le contrat de rivière Dyle-Gette, désire élargir ce procédé aux cours d'eau de la région notamment ceux présents sur la commune de Genappe qui sera prioritaire lors des tests sur terrain afin de remplacer les boudins en polypropylène (dérivé du pétrole), que nous devons envoyer dans une entreprise de décontamination et qui ne sont pas réutilisés.

Une fois les boudins utilisés lors d'une décontamination, ils seront récupérés par des opérateurs industriels afin que les cheveux soient utilisés en cimenterie. Les cheveux étant des matériaux très résistants, ils servent de renforts au béton. Ayant pris connaissance de ce

projet, la Commune souhaite apporter sa contribution en étant un relai facilitateur entre les coiffeurs de l'entité et l'association à travers différentes missions (prise en charge financière de l'adhésion des coiffeurs, prise de contact entre les coiffeurs, l'association et la Commune...).

Les principales sources de contamination de nos cours d'eau sont liées aux hydrocarbures venant des citernes à mazout domestiques défectueuses, c'est pourquoi en plus de ce projet, la Commune insiste sur la préservation de nos cours d'eau en organisant une exposition dans le hall de l'Hôtel de Ville jusque fin avril sur les dangers des hydrocarbures dans nos rivières.

Certains n'ont pas attendu le coup de pouce communal... En effet, Catherine, gérante du salon de coiffure Modul Hair situé à Loupoigne adhère à l'association depuis un an déjà. Elle a découvert le projet lors de formations et n'a pas hésité à adhérer à l'association afin de contribuer à la protection de l'environnement.

Nous pouvons tous jouer un rôle dans la transition écologique et chaque geste compte. Comme nous le dit si bien le dicton : « Ce que je fais n'est qu'une goutte d'eau dans un océan mais ce sont des gouttes d'eau qui font l'océan ».



RÉORIENTATION DE LA CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Jusqu'ici, la politique de la Commune en matière de dératisation se concrétisait à travers deux actions phares. La campagne annuelle de dératisation et la distribution d'une quantité limitée de poison aux citoyens en sollicitant.

Toutefois, afin de lutter contre une présence de plus en plus importante des rats sur le territoire communal - un phénomène constaté dans de nombreuses communes wallonnes - la Ville est contrainte de modifier sa campagne de dératisation qui s'axera, dorénavant, uniquement sur les sites communaux (égouts, voiries, fossés, abords des cours d'eau). Deux campagnes annuelles seront organisées. La première, aura lieu au printemps et la seconde, à l'automne. A travers ces deux campagnes, nous espérons un impact plus fort sur la présence de ces rongeurs indésirables dans l'espace public.

C'est ainsi que du 16 au 18 mai 2022, des spécialistes de la société Animal Pest Contrôle déposeront des produits raticides dans les endroits publics tels que les égouts et ce, principalement dans les rues dans lesquelles la présence de rats a été détectée par les citoyens. La Ville compte donc sur la bonne collaboration de ses habitants et les invite également à signaler au Service environnement (les endroits où ils auraient éventuellement constaté la présence de rats en domaine public.

En ce qui concerne la mise à disposition de poison le reste de l'année, vous avez toujours la possibilité de vous procurer, dans les limites fixées, des sachets de raticides (qui respectent la législation en vigueur) à l'accueil de l'Hôtel de Ville sur présentation de votre carte d'identité. Si la Ville veut intensifier son action en vue de lutter contre la

présence des rats en domaine public, elle ne peut le faire seule. Il faut également que les citoyens prennent les mesures utiles, sur leur parcelle, pour limiter cette propagation.

Quelques conseils :

Évitez la disponibilité de sources de nourriture : placez les aliments dans des récipients fermés dans votre garde-manger, prévoyez des containers fermés pour vos sacs à ordures, ne nourrissez les oiseaux de jardin qu'avec modération pendant les périodes de grand froid, limitez la disponibilité de nourriture autour des animaux de basse-cour, nourrissez votre chien et votre chat qu'à l'intérieur.

Évitez de leur offrir des abris ; composts ouverts, tas de bois, silos, tas de fumier, ballots de paille, amas de ferraille ou briquillons, abri de jardin...

Supprimer les éventuels lieux de nidification et les entrées pour les rats. Pensez à prévoir des portes et volets hermétiques, colmater les passages techniques, fermer les égouts et écoulements ouverts et il est impératif de prévoir des grillages aux ventilations.

Notons que le territoire des rats ne coïncide pas avec les limites des propriétés privées. Il y a, donc, toujours intérêt à s'unir/se concerter entre voisins pour la prévention et les traitements.

Pour rappel, si vous posez du poison, veillez à ce qu'il soit la seule source de nourriture car face aux graines pour les poules/oiseaux, au compost alimentaire ou à toute autre nourriture pour animaux ou sacs poubelles les sachets de raticides ne font pas le poids.

Informations :

Service environnement : environnement@genappe.be
067/79.42.29



INSCRIVEZ-VOUS À LA 8ÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE

La 8ème édition du Grand Nettoyage se tiendra les 5, 6, 7 et 8 mai prochains ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est impor-

tante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers défis ! Rendez-vous sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au 25 avril.

Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe.

Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.





RUE DERNIER PATARD, 5 - 1470 Genappe
Tél. 067 77 28 71
info@garage-pattyn.be
www.pattyn-automobiles.be



UNE VISIBILITÉ SUR TOUT LE PAYS DES 4 BRAS

Associations et artistes, Le GAL Pays des 4 Bras a entre autres mission la mise en place une communication partagée à l'échelle des 3 communes du territoire (Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers), mettant en valeur les associations culturelles et les artistes du territoire. Plusieurs outils ont été développés comme la « gazette », le site internet www.paysdes4bras.be, l'agenda culturel ou la page Facebook @paysdes4bras. N'hésitez pas à nous ai-

der à les alimenter. Associations : Le GAL sera heureux de relayer votre événement, votre programmation ou vos appels.

Artistes : le GAL sera heureux de vous proposer une interview dans laquelle vous pourrez partager, avec le plus grand nombre, votre passion, votre art et vos réalisations.

Il suffit d'envoyer un mail au 38, Carrefour culturel, via : yves@le38.be !



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : 2012-2021, QUEL BILAN ?

Sur notre territoire, les inondations trouvent leur origine dans deux phénomènes : le débordement de cours d'eau et le ruissellement (coulées de boue). Les épisodes de pluie dits « exceptionnels » ont tendance à se multiplier ces dernières années et le territoire de Genappe n'y échappe pas. Cela a poussé le Collège communal à mettre en place une politique de lutte contre les inondations qui repose sur les deux axes que sont la prévention et la réaction (travaux de lutte).

La prévention

En matière de prévention, trois niveaux d'actions sont développés : les entretiens, les collaborations, les formations/journées d'étude.

Les entretiens

Il y a tout d'abord l'entretien annuel du réseau d'égouttage afin que ce dernier puisse assurer son rôle d'absorption des eaux de la voirie de façon optimale. Le réseau d'égouttage comprend les avaloirs mais aussi les grilles transversales qui se trouvent au milieu de certains chemins en contrebas de parcelles agricoles. Vient ensuite l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations qui ont été réalisés par la Commune au fil des années. Cet entretien consiste en la vidange des bassins d'orage ou des zones d'immersion temporaire, au remplacement des fascines abîmées ou à la réhausse de celles-ci, au curage des fossés ...

Chaque année, c'est un budget annuel de 70.000€ qui est consacré à cette mission.

Les collaborations

Les collaborations tant à l'échelle locale que supra communale sont essentielles dans notre politique de lutte contre les inondations.

A l'échelle locale, en matière de ruissellement, les agriculteurs ou propriétaires de parcelle agricole sont des partenaires fondamentaux. Ils peuvent, en effet, prendre des mesures en vue de limiter le ruissellement et par là-même l'érosion des sols.

Nous pensons notamment au système de labour (ou de non-labour), au maintien des haies, au type de culture implantée, aux bandes enherbées, autant d'éléments qui mis les uns à la suite des autres peuvent limiter le ruissellement et/ou favoriser l'infiltration de l'eau.

A l'échelle supra communale, la collaboration est tout aussi capitale. En effet, la goutte d'eau qui tombe à Vieux-Genappe arrivera finalement à Bousval mais aussi à Court St Etienne, à Ottignies, à Wavre, ... Cela signifie que toutes

actions menées en tête de bassin impacteront forcément l'aval. Genappe, en tête de bassin, joue donc un rôle à travers les mesures qu'elle prend pour retenir l'eau à l'endroit où elle tombe. Il s'agira en effet d'éviter qu'elle ne vienne alimenter un réseau d'égouttage et de cours d'eau, en général, à ce moment-là, déjà saturé.

C'est ainsi qu'à l'initiative de la Commune de Court Saint Etienne, fortement impactée par les inondations, des réunions supra communales ont été organisées à plusieurs reprises avec des acteurs para et supra communaux (Province du Brabant Wallon, Contrat de rivière, Région wallonne, ...). Il y était question d'échanger sur les mesures prises et à prendre pour améliorer la résilience du territoire face à ces épisodes pluvieux exceptionnels.

Au niveau supra communal, toujours, les Communes de Genappe, Mont Saint Guibert, Ottignies, Court St Etienne se sont retrouvées pour réfléchir ensemble à des incitants à destination du monde agricole en vue de les aider à mettre en place certains dispositifs de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols. Au niveau régional, la Commune participe au PGRI (Plan de gestion des risques d'inondations) qui aborde, lui, la question des inondations à une échelle encore plus globale (District de l'Escaut pour Genappe).

Les formations/journées d'étude Des journées d'étude et de formation sont organisées et permettent aux Communes et aux autres instances concernées de se rencontrer et surtout d'échanger sur leurs pratiques mutuelles. Un véritable plus pour chacun d'entre nous permettant d'éviter, tant que faire se peut, les revers liés à certaines actions peu ou pas efficaces.

Les travaux de lutte

Quoi qu'il arrive, lorsque de nouveaux points noirs sont constatés, la Commune les soumet à l'analyse d'un bureau d'étude chargé de nous adresser des propositions

de mesure de lutte. Ces mesures peuvent être d'envergure diverses.

Les critères suivants déterminent la priorisation des travaux : la responsabilité communale, le nombre de logement impacté, le type de bien impacté (jardin, garage, intérieur d'un logement...) et la collaboration des propriétaires. Celle-ci est essentielle.

Dans la majorité des cas, les travaux doivent être réalisés sur des parcelles privées. Il est donc primordial d'avoir l'accord des propriétaires pour y concrétiser les projets.

Cet élément peut parfois reporter un projet de plusieurs années alors qu'il avait été défini comme prioritaire en raison du nombre de maison touchées et du type de bien touché.

C'est regrettable mais c'est pourtant une réalité face à laquelle les Communes sont souvent dépourvues.

Depuis 2012, 50 points noirs ont été identifiés sur l'ensemble du territoire.

Aucun village n'y échappe. Sur les 50 sites relevés : 37 ont été aménagés (74%), 3 (6%) sont en cours d'étude ou de négociation avec les propriétaires privés et 10 (20%) ont été abandonnés et/ou refusés par les propriétaires des parcelles sur lesquels les aménagements devaient avoir lieu.

Au total, sur les 9 dernières années, la Commune a investi 942.938 € pour lutter contre les inondations. Et le budget 2022 suit la même optique puisque l'entretien des ouvrages y sont également prévus tout comme ceux pour l'acquisition et les travaux pour la réalisation de zone d'immersion temporaire.

A court et moyen termes nous avons pour projet, sous réserve d'accords des propriétaires, de réaliser des zones d'immersion temporaire à la rue A. Gossiaux à Vieux-Genappe, au Chemin de la Cense brûlée à Fonteny et au Chemin de la Cense brûlée sur Promelles.



DES TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE ?

Depuis le 21 mars, des conteneurs ont investi le parking de l'Espace 2000 situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville et des échafaudages recouvrent les façades. Les ouvriers de la société Jacobs se sont installés et préparent le chantier qui devrait durer environ 2 mois et demi.

Pourquoi ?

La commune s'est engagée à atteindre des objectifs en ma-

tière de réduction d'énergie au niveau des bâtiments publics dans le cadre de son Plan Energie-Climat.

Pour ce faire, il est prévu de remplacer la toiture, de l'isoler en mode sarking, c'est à dire une méthode d'isolation thermique du toit par l'extérieur (ITTE).

Ensuite des panneaux photovoltaïques seront placés afin de produire de l'énergie renouvelable.



Rituel Sonore

MASSAGE SONORE

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

DÉTENTE & PRÉVENTION SANTÉ

Libère le stress émotionnel et physique

Soulage la douleur (dos, muscles...)

Améliore et équilibre le sommeil

PROTOCOLE ADAPTÉ SELON LES BESOINS

Ces méthodes ne se substituent pas aux traitements médicaux

DELPHINE DOERANE | 0479/37.92.28

15 RUE ÉMILE MARCQ - WAYS | [f](https://www.facebook.com/rituelsonore) [i](https://www.instagram.com/rituelsonore)

10 ans de lutte contre les inondations- Quelques chiffres	
37	Nombre de sites aménagés
942 997,00 €	Montant total consacré à la lutte contre les inondations
523 596,00 €	Montant des travaux réalisés pour lutter contre les inondations
346 063,00 €	Montant des travaux d'entretien
73 338,00 €	Montant consacré aux études de site
271 734,00 €	Subsides reçus des instances supracommunale en matière de lutte contre les inondations



ÉTUDE ÉOLIENNE À GENAPPE

Présentation des résultats de la consultation citoyenne le 21 avril

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le changement climatique, la Ville de Genappe s'est engagée dans un Plan Énergie Climat, appelé aussi Plan Pollec. L'objectif de ce plan est de réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Un fameux défi ! Pour y arriver, 3 axes qui ont été développés au sein du Plan Climat. Un de ces objectifs est de viser la production d'énergie renouvelable avec l'installation de panneaux photovoltaïques, un projet de production hydroélectrique dans le cadre du projet participatif et la production d'énergie éolienne. Genappe a déjà reçu plusieurs demandes de permis d'installa-

tion d'éoliennes sur son territoire. Jusqu'à présent, le Collège communal a refusé de délivrer ces permis d'urbanisme.

La Ville souhaite pouvoir choisir quel type de mâts et à quel endroit les placer et, avant tout cela, obtenir l'avis de la population. A cet effet, la Ville a confié une étude sur le cadre éolien au bureau SGS qui a cartographié tout le territoire de Genappe pour repérer les endroits favorables à l'installation d'éoliennes, en fonction des contraintes d'implantation et du potentiel de productible éolien. Une consultation citoyenne a été organisée en début de cette année au travers de 6 séances de présentation de cette étude. Trois zones ont été présentées à Houtain-le-

Val (à côté du zoning de Thisnes), à Baisy-Thy (sur le plateau entre la borne de Ways et Sart-Dames-Avelines) et Le long de la N25, côté nord, entre Ways et Bousval. Le bureau SGS a réalisé une synthèse des remarques récoltées à l'occasion des six consultations. Ces remarques et l'avis de la population sera présentée publiquement par le bureau SGS le 21 avril à 19h dans la salle du Conseil communal, Espace 2000, 3. Après cette consultation, l'étude éolienne sera examinée par le collège communal qui présentera un avis qui sera soumis au débat en conseil communal. Pour participer à la présentation de la synthèse des avis de la population, nous vous demandons de vous inscrire sur energie@genappe.be !



EUNICE : LA VILLE N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE

Les vents tempétueux des 18 et 19 février 2022 ont causé des dégâts aux toitures des bâtiments communaux : Des ardoises se sont envolées de la nouvelle crèche des Mini-Pousses à Bousval. Par ailleurs, une quinzaine de tuiles se sont détachées de la toiture de la salle de pensionnés à Glabais. Les églises non plus n'ont pas été épargnées : chute d'ardoises à l'église de Bousval et arrachement de rives faitières à l'église de Ways. La salle Gosiaux a elle aussi été touchée par les vents violents faisant tomber la rive au-dessus de la cafétéria. Nous avons également déploré 45 chutes d'arbres sur des voiries communales, une quinzaine de chutes d'arbres sur le Ravel et une vingtaine sur divers sen-

tiers et chemins de promenade. Le vendredi 18, douze ouvriers communaux sont intervenus par binôme sur tout le territoire communal jusque 22 heures.

Deux équipes ont poursuivi leurs interventions jusqu'au samedi à 5 heures du matin ! Le samedi a été consacré à la sécurisation et au nettoyage des voiries impactées par la tempête. Tout cela sans compter les interventions des pompiers et policiers. Les équipes du service des travaux sont également intervenues sur bon nombre d'élagages de branches devenues dangereuses. A ce jour nous continuons encore le nettoyage des voiries, des avaloirs et fossés qui ont souffert de ces tempêtes.



« FERME EN FÊTE », C'EST LA PREMIÈRE !

La toute première édition de Ferme en fête aura lieu le dimanche 24 avril à la Ferme du Warchais.

Sans doute en avez-vous déjà entendu parler... L'équipe du GAL Pays des 4 Bras et ses partenaires, le 38 Carrefour Culturel Genappe et Le Monty, vous concoctent une toute nouvelle programmation pour ce printemps. Il s'agit de Fermes en Fête !

Ces journées festives organisées, au fil des saisons, dans différentes fermes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers,

seront l'occasion de discuter, apprendre, échanger et s'amuser ensemble, agriculteur-trice-s et citoyen-ne-s.

Au programme de cette journée : marché des producteurs, visites de la ferme, château gonflable, petite restauration, ateliers pour petits et grands, promenades à vélo...

Le programme complet est à retrouver sur www.paysdes4bras.be/fermes-en-fete.

Les informations relatives aux événements « Fermes en Fête » sont mises en ligne régulièrement sur le site web du GAL

Pays des 4 Bras et sur la page Facebook @paysdes4bras. Notez déjà le 2e rendez-vous à Glabais le dimanche 5 juin durant les festivités « Glabais en Fête ».

Informations :

Le 24 avril à la Ferme du Warchais à Villers-Perwin (rue Dominique Seret, 10) à partir de 9h30. Pour plus d'informations, contactez Pauline, la coordinatrice du projet, par mail à pauline@paysdes4bras.be.

Avec le soutien des Communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers.

L'ÉCOSSE : DE CARNET EN EMPREINTES

Pendant la deuxième semaine de mai, la bibliothèque vous invite en voyage. Au programme : L'Ecosse

Le 11 mai à 13h30
Spectacle de contes pour enfants de 5 et 8 ans (La bibliothèque ouvrira exceptionnellement ses portes à 15h30 pour le prêt)

Jeudi 12 mai à 19h30
Immersion dans la culture Ecosaise... Le kilt n'aura plus de secret pour vous !

Vendredi 13 mai à 19h30
Venez écouter les légendes effrayantes des Highlands et par-

tager le savoir de passionnés qui nous feront découvrir le whisky, dégustations à l'appui !

Samedi 14 mai de 14h à 17h
Place aux familles pour les légendaires « Highland Games »
Activité accessible à partir de 8 ans.

Informations :

Toutes ces activités sont gratuites mais accessibles uniquement sur réservation ! Pour les réservations : 067/79.42.92 ou bibliotheque@genappe.be
Bibliothèque de Genappe : Espace 2000, 16 - 1470 Genappe

HANDICONTACT: ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ



La Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement Communauté française) organise l'enseignement et accorde les subsides liés aux infrastructures scolaires. Certains enfants ou adolescents ont des difficultés qui freinent de manière importante leur épanouissement et leur progression dans l'enseignement ordinaire. C'est pourquoi ces enfants sont orientés vers l'enseignement spécialisé, qui peut répondre à leurs besoins éducatifs particuliers.

L'orientation vers l'enseignement spécialisé doit se faire à la suite d'un rapport qui établit quel type d'enseignement l'enfant doit fréquenter. Ce rapport est réalisé sur base d'un examen psycho-médico-social ou d'un examen médical. Pour certains types d'enseignement spécialisé, un rapport est réalisé par un Centre Psycho-Médico-Social (CPMS), un office d'orientation scolaire et professionnelle ou par tout autre organisme offrant les mêmes garanties en matière d'orientation scolaire ou professionnelle, organisés, fi-

nancés ou reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement Communauté française). Pour d'autres l'orientation peut se faire sur base d'un examen médical réalisé par un pédiatre, un ophtalmologue ou un oto-rhino-laryngologiste (ORL).

Si l'examen montre que l'enfant doit bénéficier d'un encadrement spécialisé, le CPMS établit une attestation précisant le type et le niveau d'enseignement qui sera adapté aux besoins de l'enfant ainsi qu'un rapport justificatif qui est à remettre à l'école où l'enfant sera inscrit, ainsi qu'au CPMS de cette école.

L'inscription dans l'enseignement spécialisé peut se faire à n'importe quel moment de l'année scolaire. Les parents doivent remettre à l'école une attestation d'inscription qui reprend le type et le niveau d'enseignement que doit fréquenter l'enfant.

Par ailleurs l'enseignement dispensé à domicile par un établissement de l'enseignement spécialisé concerne les élèves

inscrits dans un établissement d'enseignement spécialisé qui sont dans l'impossibilité de se déplacer à cause de la gravité de leur handicap ou de leur maladie. Cet enseignement est soumis, au préalable, à l'avis favorable de la Commission consultative de l'enseignement spécialisé. Retrouvez notre dossier complet sur genappe.be

Informations :

Pour l'analyse de vos besoins et les réponses adaptées à votre cas, nous vous invitons à contacter le bureau régional de l'AVIQ dont voici les coordonnées : Espace Coeur de Ville, 1, 1340 OTTIGNIES 010/43.51.60 ou br.otignies@aviq.be
Vous pouvez également contacter l'agent Handicontact de la Ville de Genappe. Il s'agit de Justine Servais, 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be



CENTRE FUNÉRAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funerailles-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways



**8 SÉANCES ENCADRÉES PAR DES COACHS
POUR SE REMETTRE EN SELLE A GENAPPE**

**PARTICIPEZ À
"JE PÉDALE POUR MA FORME" !**

Quand? Tous les JEUDIS SOIRS à partir du 21 avril 2022
Pour qui? Cyclistes (débutants ou non) à partir de 16 ans
Objectif? Rouler 30km, en toute confiance et en sécurité
Prix? 35 euros

Pour plus d'informations, contactez
Justine SERVAIS – justine.servais@genappe.be
067/79.42.38

Inscriptions
sur
www.genappe.be
(rubrique Affaires sociales)



JE PÉDALE POUR MA FORME : EN SELLE !

Le beau temps revient, une belle opportunité pour enfiler ses vêtements de sport et parcourir notre belle entité à vélo !

Fort de notre première expérience l'année passée, la Ville de Genappe et le GAL Pays des 4 Bras, relance l'activité « Je pédale pour ma forme ». Elle débutera le 21 avril dans votre commune !

« Je pédale pour ma forme » est un programme de « remise en selle » de 10 sorties à vélo encadrées par des coaches. L'objectif est de permettre à tous les participants de pédaler sur une distance de 30km en confiance et en sécurité tout en redécouvrant leur commune, le temps d'un moment convivial.

Le programme est accessible à tous, dès l'âge de 16 ans. Cette année trois groupes de catégories différentes seront formés : les niveaux débutants, intermédiaires et confirmés. De

quoi répondre aux attentes de tous nos citoyens.

L'activité débutera le 21 avril à 18h30, à la rue de la Station. Dix 10 séances, programmées tous les jeudis. Il ne vous reste qu'à vous équiper d'une tenue et de chaussures de sport. De plus, il vous est demandé de vous munir de votre vélo ainsi que d'une lampe. Un gilet fluorescent vous sera fourni afin d'être visible.

Informations :

Inscription en ligne sur notre site : www.genappe.be, rubrique, « Social », catégorie « Affaires Sociales – Je Pédale Pour Ma Forme Inscription ».
Confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+ Je Pédale Pour Ma Forme 2022.
Prix : 35 € pour une session de 10 semaines.
Contact : Justine Servais au 067/79.42.39.



**PLUS D'INFOS SUR
NOTRE FACEBOOK
@VILLEDEGENAPPE**



Masterplan TRAVEL

Notre agence de voyage à Genappe

www.masterplantravel.be | Tel. 067 854 789

« ROULE MA POULE ! » EST DE RETOUR

En 2021, plusieurs partenaires ont voulu mettre à l'honneur les acteurs et les dynamiques des engins à roues et à roulettes, présents sur le territoire du Pays des 4 Bras (Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville).

Un agenda unique d'activités à vélos, skateboards, trottinettes, rollers, tricycles, proposant plus d'une vingtaine d'activités entre avril et octobre, a été créé. « Roule ma poule ! » était né.

Fort du succès rencontré par cette première édition, riche de rencontres, de bons moments partagés et de nouvelles dynamiques impulsées, les organisateurs réitèrent l'expérience en 2022 ! Pour cette deuxième édition, l'agenda propose une programmation 100% fun, sportive et familiale...

Alors, enfourchez votre vélo ou vos rollers et venez nous rejoindre : entre le démarrage de la nouvelle session de « Je pédale pour ma forme » le 21 avril, la Roller Parade « Tous à roulettes »

le 1er mai ou le Marathon du Pays des 4 Bras le 3 juillet, vous avez l'embaras du choix !

Retrouvez le programme complet sur www.roule-ma-poule.org.

Vous pouvez aussi y ajouter votre événement en lien avec le vélo ou le skateboard. Pour cela, rien de plus facile : rendez-vous sur l'onglet « Agenda » du site internet et cliquez sur le bouton « Ajouter une activité » pour compléter le formulaire.

Informations :

Contactez la chargée de mission mobilité du GAL Pays des 4 Bras via pauline@paysdes4bras.be.
Un projet du GAL Pays des 4 Bras et de ses partenaires GRACQ Villers-la-Ville, Le Maillon, Les aventures de Jaco, verTT et 38

Carrefour culturel Genappe.

Avec le soutien financier des Communes de Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville, la Région Wallonne et le Fonds européen agricole pour le développement rural.



CUISINE BUISSONNIÈRE



La cuisine devient un temps d'échanges et de complicités

Ça s'affaire dans la cuisine du Monty, ils sont une douzaine, de 10 à 70 ans, beaucoup de dames, quelques jeunes... et Pierre, comédien au TOF Théâtre, et cuisinier poète s'affaire dans tous les sens... c'est lui le prof, celui qui parle d'épices et de nouvelles saveurs, celui qui parle de légumes de saison, de production locale, et de zéro déchet... « mon chéri est ravi... quand je reviens des ateliers du Monty, je cuisine ce que j'ai appris et il adore ! » me confie Nathalie.

L'ambiance est conviviale, chaleureuse, bavarde et savoureuse. « Il y a des personnes qui ont des problèmes, une personne handicapée, mais tout le monde se respecte, est solidaire...chacun aide l'autre et tout le monde participe ! » m'explique Mireille. « Même ma sœur, autiste et épileptique participe à l'atelier. Elle

n'est pas rejetée et je l'ai même entendu parler avec des gens ! »

Alors que Linda épluche des pommes de terre, Ashley lave les autres légumes. Ce soir, au menu, soupe aux choux, croquettes de pommes de terre, polochon de choux vert au haché et marrons, et coulis de carottes au thym ! Tout du local, tout du bio... et Pierre, le Chef, est attentif à tous et toutes, ainsi qu'aux casseroles qui mijotent. « Je suis en enseignement spécialisé, section restauration, mais c'est ici que j'ai appris la découpe des légumes. Ici on t'aide, on t'écoute alors qu'à l'école, si tu te trompes on te jette » m'expliquent Ashley et Frédéric...

Cette mixité des publics, ces parcours atypiques qui se rencontrent, cette solidarité, c'est trop gai, me raconte Nadine. « Puis quand je retourne à la maison, je vais acheter les épices qu'on apprend à utiliser ici. Plein de nouvelles saveurs, des goûts nouveaux. C'est génial et ça bonifie ma façon de cuisiner chez moi ! »
Vient le temps de passer à table. Que ça sent bon dans la cuisine ! Nicky sert à boire à chacun, et

tous se retrouvent autour de la grande table. Les sourires et les éclats de rire ponctuent le temps de dégustation. On est ici comme en famille, ça discute, ça échange des trucs et astuces de cuisine, des recettes...et Pierre fait des propositions de menus pour les prochaines sessions. On l'écoute attentivement, avec l'eau à la bouche. Il parle de son métier avec passion, du geste et de la spontanéité du cuisinier, du flair aussi de l'artisan. Il partage son savoir-faire avec un beau sourire, et chacun prend un peu de ses mots pour épicer ses futures préparations culinaires. Et ce n'est pas sans fierté que toutes et tous me proposent de goûter leurs préparations collectives. Et bon sang que c'est bon !

« J'espère tant que cet atelier perdurera, on apprend, on rit, on découvre de nouveaux légumes ! » conclue Maud.

« Cuisine Buissonnière » est un projet porté par Le MONTY, qui bénéficie du soutien du budget participatif de la Commune de Genappe. Un mercredi par mois, c'est un cours de cuisine pratique, et un repas partagé autour d'une belle tablée.

ET SI VOUS PARTICIPIEZ À UN PROJET DE SOUTIEN SCOLAIRE ?



APPEL AUX VOLONTAIRES SOUTIEN SCOLAIRE

Vous avez du temps libre?
PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS
Vous pouvez apporter votre aide dans certaines matières?
CANDIDATURES À INFO@GENAPPE.BE

La Ville de Genappe, l'école des devoirs, le Bug-1 et l'AMO Tempo ont décidé une nouvelle fois

de combiner leurs énergies et de mettre en place des cours de soutien scolaire cet été : des cours de français, de mathématiques, de sciences, de langues pendant les congés. De quoi apporter un petit coup de pouce à nos jeunes étudiants de l'entité !

Pour ce faire, nous recherchons des volontaires ! Vous êtes intéressés à participer à cette aventure ?

Nous vous invitons à remettre une proposition motivée avec une présentation de base, les matières dont vous pourriez vous occuper ainsi qu'un extrait de casier judiciaire auprès de notre service social, à l'Hôtel de Ville, situé à l'Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe ou via mail à [l'adresse info@genappe.be](mailto:info@genappe.be).

Informations :

Prenez contact avec Justine Servais, Responsable du Service des Affaires générales : 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be



WEEK-END FESTIF POUR NOS SENIORS

La pandémie nous a privé d'activités pendant deux années. C'est pourquoi, les membres de la Commission Seniors se réjouissent de vous revoir et vous propose un week-end festif les samedi 23 et dimanche 24 avril.

Deux joyeuses journées pendant lesquelles la troupe de théâtre

« Les Pas Pièrdus » vous interprétera une pièce amusante en un acte (+/- 45 minutes) de Ida Lievens : « In mèsti com in ôte » Pour clôturer le samedi sera suivi d'une soirée cabaret avec les « Amis de la Chanson ». Le dimanche, vous pourrez redécouvrir nos musiques d'en temps avec « La Viole »

Informations :
Salle communale de Loupoigne
Samedi 10€/personne
Dimanche 5€/personne
Réservations :
A l'accueil Hôtel de Ville auprès de Muriel Opalvens ou de Sophie Hendrickx : 067/79.42.00
Paiement uniquement par BAN-CONTACT

Talon à nous remettre avant le 15 avril 2022

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél. :/..... Date de naissance :

Je participe au concours dans la catégorie :

- Participe le samedi 23 avril 2022 à 17h30 - Entrée 10€/personne
 Participe le dimanche 24 avril 2022 à 16h30 - Entrée 5€/personne



CONCOURS « GENAPPE VILLAGES FLEURIS » 2022, C'EST PARTI !

Après deux éditions réussies, nous avons souhaité relancer notre concours de façades fleuries. Pour rappel, l'objectif est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons, des commerces, des restaurants, ...

C'est une jolie manière de mettre en valeur votre habitat, de montrer vos talents de jardinier et d'agrémenter le cadre de vie de votre rue, de votre quartier, de votre village. Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure ou de réitérer l'expérience de l'an der-

nier ? Les lignes ci-dessous vous concernent.

Règles du jeu

L'inscription au concours est entièrement gratuite. Il est ouvert à toute personne, propriétaire, locataire, occupant ou responsable d'un bâtiment privé ou public, situé sur le territoire de la commune de Genappe.

L'inscription se fait à l'aide du formulaire, ci-dessous, adressé par courrier au Collège communal de Genappe, Espace 2000 n°3 à 1470 - Genappe ou par courriel à l'adresse info@genappe.be pour le 30 juin 2022 au plus tard.

Tous les Genappiens sont invité(e)s à fleurir leurs façades,

fenêtres, vitrines, terrasses, balcons, devantures, ... au plus tard le 1er juillet et ce jusqu'au 1er septembre. Les gagnants du concours seront récompensés par un bon d'achat chez les pépiniéristes locaux. Bons d'achat allant de 75€ à 125€. Ces prix seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie officielle dans le courant du mois d'octobre. Retrouvez l'ensemble du règlement sur le site internet de la ville : www.genappe.be Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service environnement au 067/79.42.29 ou via l'adresse suivante environnement@genappe.be.

Bulletin de participation : Genappe, Villages fleuris 2022

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Village :
Tél. :/..... Mail :

Je participe au concours dans la catégorie :

- Les façades et les balcons fleuries Les jardinets fleuries
 J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement du concours « Genappe, villages fleuris 2022 ».

Date :

Signature :

AGENDA

! Les activités annoncées dans ces pages seront adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. N'hésitez pas à contacter les organisateurs !

KIDS-CINÉ

16 AVRIL
De 10h à 12h - au 38, Carrefour culturel
"Le Peuple loup" de Tomm Moore (dès 6 ans) - 3€.
Drame, Irlande, France, Luxembourg, Angleterre 2020, 1h43
Réservation indispensable à reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27

LUNDI CULTURE

18 AVRIL
De 14h à 16h au 38, Carrefour culturel, Gratuit.
Centre culturel : melissa@ccgenappe.be - 067/77.16.27

LES NUITS ZÉBRÉES#2

21 AVRIL
À 20h dans l'église de Genappe centre (Grand place), 5€. Réservation : reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27.
Voir article page 4

CONCERT

1^{ER} MAI
À 16h00, en l'église St-Barthélemy de Bousval. Les Amis de Bousval fêtent leurs 50 ans. Prix des entrées : 15 €, les prix sont identiques à l'entrée ou en réservation. Moins de 12 ans : gratuit, de 12 à 25 ans et plus de 65 : 10 €. Réservations au 0479/22.22.90 ou 0474/23.05.17 ou adbousval@gmail.com BE69 0680 3974 6078
Voir article page 6

ROLLER PARADE

1^{ER} MAI
À partir de 13h
Tous à Roulettes est une fête qui s'adresse à tout le monde. Initiation, atelier, parcours, concours... - Gratuit
Centre culturel : 067/77.16.27
Voir article page 5

CINÉ-CLUB

12 MAI
À 20h au Monty. 5€.
"Pride" Comédie de Matthew Warchus
Réservation : reservation@ccgenappe.be - 067/77.16.27

THÉÂTRE

14 ET 15 MAI
À 15h à l'église de Bousval, la troupe l'Odéon présente "L'affrontement" de Bill C. Davis.
Réservation : 0492/40.45.84
www.lodeondewaterloo.be

EXPO DES LEZ'ARTS

20, 21 ET 22 MAI
Au 38, rue de Bruxelles.
Restés connectés, le programme arrivera d'ici peu sur notre site et notre page Facebook.
www.lesateliersdulezarts.be - cec@le38.be - 0488/89.93.78
Voir article page 5

GLABAI EN FÊTE

4 AU 6 JUIN
De 14h à 16h
Parcours d'artistes et spectacle déambulatoire
Voir article page 5

CROIX-ROUGE

8 JUIN
De 17h à 19h30. Dons de sang. Ecole Communale, rue des Combattants, 49 Bousval

CROIX-ROUGE

15 JUIN
De 16h à 19h. Dons de sang. Salle Communale, chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe

CROIX-ROUGE

7 SEPTEMBRE
De 17h à 19h30. Dons de sang. Ecole Communale, rue des Combattants, 49 Bousval

CROIX-ROUGE

14 SEPTEMBRE
De 16h à 19h. Dons de sang. Salle Communale, chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC